

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 MARS 2014

Convocation : 24 mars 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 28 mars, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : Mme Poussard, Velin, Colin-Manderscheid, Godard, MM Lebreton, Rouby, Schaal, Leipert, Raoult, Cornuejols, Varin, Martin-Gbeassor, Guerbois

Absents excusés : Mme Barathon (pouvoir à M. Rouby), Mme Joubert (pouvoir à M. Lebreton)

Secrétaire de séance : M. Schaal

Election du maire

M. Glanard, maire sortant, a accueilli et installé dans leurs fonctions les nouveaux conseillers.

L'élection du maire s'est déroulée sous la présidence de M. Leipert, doyen d'âge. Mme Poussard s'est déclarée candidate et est élue maire avec 14 voix (majorité absolue : 8 voix).

Détermination du nombre des adjoints

Le Conseil Municipal fixe à quatre le nombre des adjoints au maire qui vont être élus.

Elections des adjoints

Premier adjoint

Mme Velin se déclare candidate et est élue avec 14 voix (majorité absolue : huit voix).

Deuxième adjoint

M. Rouby se déclare candidat et est élu avec 14 voix, (majorité absolue : huit voix)

Troisième adjoint

M. Schaal se déclare candidat et est élu avec 15 voix, (majorité absolue : huit voix)

Quatrième adjoint

M. Raoult se déclare candidat et est élu avec 14 voix (majorité absolue : huit voix)

Désignation des délégués des syndicats

SIRPJocelyne Poussard, Bruno Lebreton, Vincent Varin,

Syndicat des Eaux.....Nathalie Velin, Marilyn Barathon

SICAPhilippe Rouby, Florence Joubert

SDE 28.....titulaire : Jocelyne Poussard, suppléant : Yves Leipert

Constitution des commissions communales

Commission	Membres
Appel d'offres	<u>Titulaires</u> : J.M Raoult, Y. Leipert, E. Martin-Gbeassor <u>Suppléants</u> : V. Schaal, D. Godard, D. Cornuejols
M.A.P.A	<u>Titulaires</u> : J.M Raoult, Y. Leipert, E. Martin-Gbeassor <u>Suppléants</u> : V. Schaal, D. Godard, D. Cornuejols
Finances	Mme Velin, MM. Rouby, Schaal, Raoult, Cornuejols, Martin-Gbeassor, Varin

Urbanisme – environnement -zone artisanale	Mmes Velin, Godard, Colin-Manderscheid, MM. Rouby, Schaal, Raoult, Leipert, Guerbois
Chemins – voirie - sécurité – cours d'eau	Mmes Joubert, Barathon, MM. Rouby, Schaal, Raoult, Cornuejols, Leipert, Martin-Gbeassor, Varin
Bâtiments – salle des fêtes - travaux	Mmes Velin, Joubert, Barathon, MM. Rouby, Schaal, Guerbois, Lebreton, Varin, Leipert
Cimetière	Mmes Velin, Joubert, MM. Rouby, Raoult, Cornuejols
Communication et culture – site internet et journal	Mmes Velin, Joubert, M. Martin-Gbeassor
Loisirs – pêche – jeunesse et sports	Mme Velin, MM. Rouby, Lebreton, Varin, Martin-Gbeassor
CCAS	Mmes Velin, Joubert, MM. Rouby, Martin-Gbeassor
Eclairage public	MM Schaal, Raoult
Location de materiel	Adjoints de permanence

M. Leipert est désigné correspondant défense, M. Lebreton correspondant environnement. Mme Godard est désignée déléguée élue du CNAS (centre national d'action sociale). Mme Ecuyer, secrétaire de mairie, est renouvelée dans ses fonctions de déléguée des agents.

Délégations de pouvoir du Conseil Municipal au Maire

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide de donner délégation au maire dans les domaines suivants :

- ✓ passation des marchés sans formalités préalables,
- ✓ délivrance et reprise des concessions dans le cimetière,
- ✓ exercice du droit de préemption urbain,
- ✓ passation de contrats d'assurance,
- ✓ autorisation de renouvellement d'adhésion aux associations dont la commune est membre.

Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire :

	Taux maximal en % de l'indice brut 1015	Indemnité brute en Euros
Maire	31	1178,46
Adjoints	8,25	313,62

Informations diverses

Un concert de gospel aura lieu à l'église le 5 avril prochain,
La nuit des musées aura lieu le 17 mai à l'église, avec une exposition sur la première guerre mondiale.
Les arrêtés de délégations du maire aux adjoints seront établis prochainement.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h45.